

## **La dislocation entre le mariage et la parentalité : Quel impact pour la fécondité et l'infécondité au Cameroun ?**

L'Afrique subsaharienne demeure la zone du continent qui détient à ce jour le record des taux de fécondité les plus élevés au monde avec une population qui a franchi le cap du milliard en 2010 (Projections des Nations Unies, 2010). Malgré cette augmentation rapide de la population, et bien que toutes les prévisions concernant la croissance de sa population montrent que celle-ci est loin de connaître un fléchissement considérable, à cause notamment du niveau toujours élevé de fécondité dans la plupart de ces pays, les signes d'une transition de cette dernière se font de plus en plus jour. En effet, les résultats issus des dernières enquêtes démographiques et de santé (EDS), montrent une tendance à la baisse du nombre moyen d'enfants par femme dans plusieurs pays de la région. Proche de 7 enfants par femme, au milieu du siècle dernier, la fécondité en Afrique subsaharienne a commencé à décliner à partir des années 1980, pour atteindre 6,1 enfants par femme durant la période 1990-1995, ensuite 5,6 enfants par femme entre 2000-2005 et enfin 5,2 enfants par femmes en 2013 (United Nations, 2013).

Cette dynamique de la fécondité trouve son explication selon plusieurs auteurs dans la transformation que connaissent les Etats africains, notamment au niveau de la famille. En effet, pendant longtemps la plupart de ces Etats vivaient en fonction des normes, des valeurs culturelles prédominantes qui mettaient l'accent sur le mariage et la fécondité. Lesthaeghe affirme qu'en Afrique de l'Ouest, la fécondité des femmes et des hommes a longtemps été fortement valorisée par des normes sociales qui s'expriment en arrangements familiaux spécifiques : préférence pour les familles élargies, prise en charge des descendants par l'ensemble des adultes d'un lignage (par le confiage des enfants), mariage précoce des femmes et polygamie (Lesthaeghe, 1989). Dans le même ordre d'idée, Attanasso (1991) affirme également que, les choix des femmes en matière de fécondité se trouvent circonscrits dans les normes de procréation qui prévalent dans leurs sociétés. Ces normes mettaient beaucoup plus l'accent sur l'entrée en union précoce et une valorisation de la fécondité. Ainsi pour Tabutin et al (2000), plusieurs études ont montré une forte relation entre l'âge au premier mariage et la fécondité, et Locoh (2003) ajoute que la fécondité est forte dans les populations où le mariage est précoce. On constate donc que le mariage surtout précoce est le lieu par excellence où se développait la fécondité en Afrique.

Si pendant longtemps le mariage constituait la pierre angulaire de la fécondité en Afrique, les pays africains connaissent de plus en plus de profondes transformations dues à la

mondialisation, l'urbanisation et l'industrialisation et autres phénomènes qui ont entraîné des modifications dans la structure familiale. Cette dynamique de la famille s'explique par la théorie de la modernisation. Pour les tenants de cette approche, la ville, à travers ses infrastructures, crée des conditions nécessaires au développement, en changeant les modes de vie, les perceptions, les mentalités qui engendrent de nouvelles cultures tels que le recul de l'âge au mariage, la transformation des structures matrimoniales, l'éducation, en particulier la scolarisation des jeunes filles, le recul de la fécondité, le relâchement du contrôle parental, etc. On assiste de ce fait à des mutations dans la composition des ménages, avec la montée des familles monoparentales, qui conduisent à la déstructuration de l'identité familiale qui prévalait autrefois, et ayant pour corollaire la perte de contrôle de la progéniture (Rwenge, 1999). Le fait de vivre dans une union autre que le mariage a généralement un effet négatif sur la fécondité et encore plus sur son calendrier (Antonella Pinela et al, 2001). Ces changements observés au fil du temps dans la structure de la famille dissocient de plus en plus le lien étroit qui existait en Afrique entre la parentalité et le mariage. Un nouvel ordre social s'est établi. ELA élabore une théorie de l'imaginaire social pour saisir la dynamique de la fécondité en Afrique noire. Pour cet auteur, comprendre cette dynamique exige un « *retour à l'imaginaire qui structure les comportements, les représentations et les choix stratégiques en matière de procréation* ». (ELA, 1995 : 192). En clair, la procréation s'inscrirait dans les logiques de production et de reproduction sociale et amène à interroger les interactions entre fécondité et structures sociales. L'auteur ajoute que cette démarche permet de « *rejoindre les réseaux de valeurs collectives attachées à la vision de l'homme à partir des complexes d'images et de significations créées par la société elle-même* » (ELA, 1995 : 191). En effet, dans la plupart des sociétés africaines, on conçoit mal une féminité sans maternité, de ce fait, la parité atteinte en Afrique de nos jours devrait s'analyser par la variation de la fécondité conjugale et non conjugale.

Le Cameroun n'est pas en reste des mutations subies dans les pays africains et de la baisse de la fécondité qu'ils connaissent. En effet, au Cameroun la fécondité a connu une baisse ; l'Indice Synthétique de Fécondité (ISF) est passé de 6,4 enfants à l'issue de l'enquête nationale de fécondité (ENF) de 1978 à 5,8 enfants par femme en 1991 puis à 5,2 en 1998 et 5,0 en 2004 pour atteindre 5,1 en 2011 (EDSC, I, II, III,IV) . D'où une réduction de 1,3 enfant par femme entre 1978 et 2011. Quant à l'entrée en union, notamment la première union, les résultats des enquêtes montrent que l'âge médian à la première union a nettement augmenté passant de 16,5 ans en 1991 à 17,6 ans en 2004 et à 18,5 ans en 2011. Tandis que selon l'EDSC 2011, la parité des femmes en union (6,4 enfants), n'est pas très éloignée de l'ensemble des femmes (6,1

enfants). On constate ainsi des changements dans les attitudes en matière d'union et de procréation au Cameroun.

L'objectif général poursuivi dans le cadre de cette étude est de fournir des éléments utiles pour une meilleure compréhension de la dynamique de la fécondité ou de l'infécondité au Cameroun.

Grâce aux différentes données issues des enquêtes EDSC 1991, 1998, 2004 et 2011, la présente étude applique un modèle de décomposition de taux basés sur le principe de standardisation appliquée à l'ISF et le taux par âge, afin d'évaluer l'effet des nouveaux schémas de comportements familiaux sur la fécondité. La décomposition sert à estimer la contribution relative de deux ou plusieurs facteurs complémentaires à un changement social (Eloundou et al., 2010). Cette méthode est choisie pour sa pertinence dans ce cas précis, car on suppose que la dynamique de fécondité diffère de l'entrée en activité sexuelle des femmes. Les résultats montrent que la parité atteinte est influencée par l'entrée en union dans ce contexte Cameroun en plein évolution.